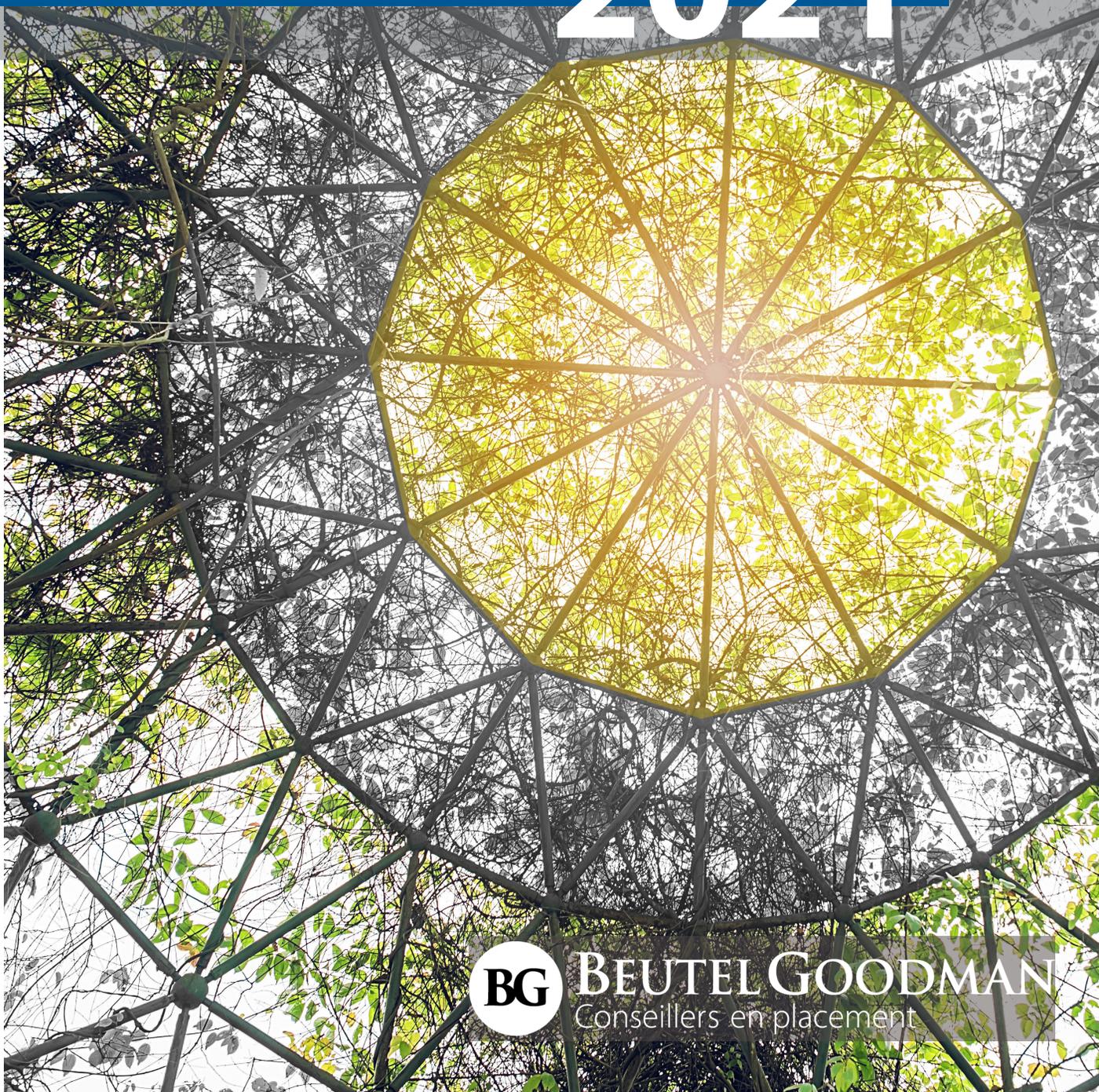


Rapport annuel sur l'investissement responsable 2021



BEUTEL GOODMAN
Conseillers en placement

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DES RESPONSABLES ESG DE BEUTEL GOODMAN	4
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2021	7
Ressources	8
Améliorations Du Processus	8
Rapports	8
Initiatives De La Firme	8
Initiatives De Collaboration	9
Leadership Éclairé	10
ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2021	11
Engagements	12
Votes Par Procuration	13
ÉTUDES DE CAS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	14
Actions Canadiennes : Fortis Inc.	15
Actions Américaines : Wabtec Corp.	18
Titres À Revenu Fixe : Bilan Des Financements Durables En 2021	20



TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE A. STRATÉGIE D' ACTIONS CANADIENNES	22
Statistiques Sur Les Votes Par Procuracy	23
Statistiques Sur Les Engagements	23
<hr/>	
ANNEXE B. STRATÉGIE D' ACTIONS AMÉRICAINES	24
Statistiques Sur Les Votes Par Procuracy	25
Statistiques Sur Les Engagements	25
<hr/>	
ANNEXE C. STRATÉGIE D' ACTIONS INTERNATIONALES	26
Statistiques Sur Les Votes Par Procuracy	27
Statistiques Sur Les Engagements	27
<hr/>	
ANNEXE D. TITRES À REVENU FIXE	28
Statistiques Sur Les Votes Par Procuracy	29
Statistiques Sur Les Engagements	29
<hr/>	
ANNEXE E. ÉNONCÉ DE POLITIQUE D' INVESTISSEMENT RESPONSABLE	30
<hr/>	
ANNEXE F. NOTES	40

LETTRE DES RESPONSABLES ESG DE BEUTEL GOODMAN

Malgré des défis attribuables à la pandémie en 2021, nous avons entrepris plusieurs initiatives d'amélioration de nos pratiques ESG. Chez Beutel Goodman, nous faisons de l'investissement responsable une priorité et sommes très heureux de contribuer à un changement positif afin de créer une valeur durable.

Même si nous avons confiance en notre processus actuel d'intégration des critères ESG, nous croyons fermement au principe d'amélioration continue. Nous souhaitons nous appuyer sur nos réalisations pour mieux intégrer et communiquer nos projets d'investissement responsable. À cet égard, nous sommes fiers ce que nous avons accompli en 2021, notamment :

- Nous avons officiellement déclaré notre appui au **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques** (GIFCC) et avons rejoint ainsi plus de 2 500 organisations qui s'engagent à accroître la résilience du système financier et à le protéger contre les risques climatiques au moyen d'une communication plus efficace de l'information.
- Nous sommes devenus un participant fondateur de l'initiative **Engagement climatique Canada** (ECC), un programme national inspiré par le Groupe d'experts sur la finance durable du Canada. L'ECC favorise un dialogue collaboratif avec les sociétés émettrices canadiennes afin de promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette.
- Nous avons rempli la nouvelle évaluation des **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) afin de rendre compte de nos activités en 2020. Le cadre de reddition de comptes associé aux PRI a été complètement remanié pour l'année 2020 et, en collaboration avec d'autres gestionnaires d'actifs, nous avons fourni des commentaires sur le processus et le nouveau cadre.
- Nous avons approuvé les principes de gérance de l'investissement responsable de la **Coalition canadienne pour une bonne gouvernance** (CCGG). Ces principes sont conçus pour aider les propriétaires et les gestionnaires d'actifs canadiens à expliquer les responsabilités liées à une gérance active et efficace.

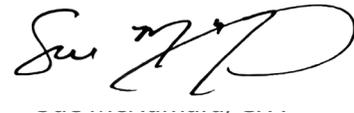
- Nous avons adopté la **Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'Association pour l'investissement responsable** (AIR) et nous nous sommes engagés à travailler de concert avec les sociétés composant nos portefeuilles pour améliorer la communication de l'information, adopter des politiques et des cibles, nous attaquer aux obstacles à la diversité et à l'inclusion, et enrichir nos pratiques.
- Nous continuons à participer à d'autres efforts de collaboration, notamment aux activités du comité ESG de l'Association canadienne des investisseurs obligataires, du groupe de travail canadien sur l'investissement responsable et du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques pour le côté acheteur, qui nous permettent de rester à jour et de discuter des pratiques exemplaires avec d'autres gestionnaires et propriétaires d'actifs.
- Après le lancement officiel de notre **initiative portant sur l'équité, la diversité et l'inclusion** à la fin de 2020, nous avons sondé nos employés et formé un groupe de travail ayant pour mission d'étendre nos efforts à l'ensemble de notre entreprise et d'aider à l'établissement d'objectifs et à leur mise en œuvre à long terme.
- Nous avons accru la diversité au sein de notre conseil d'administration qui compte désormais un autre membre féminin, portant le total à deux femmes sur huit membres.
- Nous avons publié des rapports trimestriels sur l'investissement responsable à l'intention de nos clients dans lesquels nous avons décrit en détail nos engagements et les votes par procuration.
- Nous avons passé en revue les fournisseurs spécialisés de données ESG et avons retenu les services de MSCI en raison de ses cotes et de ses recherches en matière d'ESG.
- Nous avons un nouveau fournisseur de votes par procuration, Glass, Lewis and Co. Nos décisions concernant les votes par procuration et leurs justifications (en cas de vote contre la direction ou notre fournisseur de services de votes par procuration) sont désormais rendues publiques peu de temps après l'assemblée générale annuelle de chaque société.
- Nous avons affiné notre processus de surveillance des controverses et des engagements dans le but de documenter toutes les initiatives ESG menées par nos différentes équipes et de suivre les progrès réalisés par les sociétés composant nos portefeuilles, ainsi que les controverses liées aux facteurs ESG.
- Nous avons publié du contenu de leadership éclairé, sous la forme d'articles et de baladodiffusions, portant sur les facteurs ESG, notamment une explication de notre processus en matière d'ESG et une analyse des obligations vertes.
- Notre entreprise continue à soutenir la **Fondation de bienfaisance Beutel Goodman** au moyen de dons chaque année à des organismes de bienfaisance qui contribuent à améliorer la vie des jeunes et des nombreuses personnes aux prises avec un trouble de santé mentale.

Les changements climatiques sont l'un des facteurs ESG les plus critiques à l'échelle mondiale et dans tous les secteurs économiques. La valeur des entreprises peut être affectée à long terme par l'exposition directe ou indirecte aux risques physiques découlant de conditions météorologiques extrêmes et de situations météorologiques changeantes, ainsi qu'aux risques de transition liés à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2022, nous élargirons notre stratégie pour mieux intégrer les risques et occasions liés aux changements climatiques à notre processus d'investissement. Il s'agira notamment d'explorer de nouveaux outils pour effectuer des analyses de scénarios climatiques vis-à-vis de nos portefeuilles, le but étant de mieux comprendre les impacts potentiels de ces changements sur nos placements.

Considérant l'avenir, nous nous réjouissons des nombreux développements qui viendront soutenir notre processus de recherche, accroître nos retombées positives pour la planète et favoriser l'investissement responsable. La mobilisation, les votes par procuration et la collaboration restent les piliers de nos activités d'investissement responsable, et sur ces questions cruciales, nous voulons avancer avec diligence et réflexion.



Vice-présidente, Analyse de portefeuille et investissement responsable



Première vice-présidente, Titres à revenu fixe

The background of the lower half of the page is a close-up photograph of a woven material, likely bamboo or rattan, showing a complex, crisscrossing pattern of light-colored fibers. A solid blue rectangular box is overlaid on the bottom portion of this image, containing the title text.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN 2021

RESSOURCES

Outre le changement de fournisseur de votes par procuration (décrit dans notre rapport annuel 2020), nous avons terminé notre évaluation des **fournisseurs spécialisés de données ESG** au premier trimestre et avons choisi de remplacer Sustainalytics par MSCI en raison de ses cotes et de ses recherches. Grâce à la gamme de produits proposés par MSCI, nous serons mieux en mesure de relever, d'analyser et de mesurer les données en matière d'ESG, notamment l'empreinte carbone de nos portefeuilles, les controverses ainsi que les progrès réalisés pour améliorer l'efficacité de nos recherches sur les investissements et de notre engagement actif, et d'en rendre compte.

AMÉLIORATIONS DU
PROCESSUS

Nous continuons à structurer et à affiner nos activités de collecte de données ESG. Dans le cadre de ces efforts, nous avons amélioré **notre processus de surveillance des controverses et des engagements** et documentons toutes les initiatives ESG menées par nos différentes équipes ainsi que les progrès réalisés par les sociétés composant nos portefeuilles, ainsi que les controverses liées aux facteurs ESG.

Dans le but de mieux documenter l'intégration des facteurs ESG dans nos recherches de placements, nos équipes responsables des actions et des titres à revenu fixe se sont employées à créer une **fiche d'information détaillée et standardisée sur les facteurs ESG** qui sera utilisée dans nos rapports de recherche pour toutes les sociétés prises en charge.

RAPPORTS

En plus de la publication de notre premier **rapport annuel sur l'investissement responsable** en 2020 (disponible sur notre site Web), au cours du premier trimestre de 2021, nous avons procédé au lancement de notre **rapport trimestriel sur l'investissement responsable**, dans lequel nous avons compilé les nouveautés et les activités liées aux investissements responsables et aux facteurs ESG réalisés au cours du trimestre concernant la société et les produits. Ce rapport est transmis aux clients qui en font la demande avec leurs rapports périodiques.

INITIATIVES DE LA
FIRME

Nous avons fait progresser notre **initiative portant sur l'équité, la diversité et l'inclusion** tout au long de l'année 2021. En effet, au cours du premier trimestre, nous avons formé un groupe de travail ayant pour mission d'étendre nos efforts à l'ensemble du cabinet et de contribuer à la définition et à la concrétisation des objectifs. Notre groupe de travail a discuté de plusieurs initiatives portant sur trois thèmes tirés du sondage mené auprès des employés : la progression de carrière, le recrutement et l'embauche et la gestion équitable. Les sondages subséquents nous aideront à effectuer le suivi de nos efforts et à maintenir nos objectifs sur la bonne voie.



Au cours du deuxième trimestre, nous avons réalisé la nouvelle **évaluation liée aux PRI** afin de rendre compte de nos activités relatives à l'investissement responsable en 2020. Nous avons ensuite été informés que notre rapport sur la transparence ne serait accessible au public sur le site des PRI qu'en juin 2022. Ce retard de publication est attribuable à la mise en œuvre du nouveau cadre des Principes pour l'investissement responsable.

En septembre, Beutel Goodman a officiellement déclaré son appui au **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques** (GIFCC). Cette déclaration permet à Beutel Goodman de rejoindre plus de 2 500 organisations qui s'engagent à accroître la résilience du système financier et à le protéger contre les risques climatiques au moyen d'une communication plus efficace de l'information.

Depuis le troisième trimestre, Beutel Goodman a approuvé les **principes de gérance de l'investissement responsable de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance** (CCGG). Ces principes sont conçus pour aider les propriétaires et les gestionnaires d'actifs canadiens à s'acquitter de leurs responsabilités de gérance active.

Dans le courant du troisième trimestre, Beutel Goodman a adopté la **Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'Association pour l'investissement responsable** (AIR). En signant cette déclaration, nous nous sommes engagés à travailler de concert avec les sociétés composant nos portefeuilles pour améliorer la communication de l'information, adopter des politiques et des cibles, nous attaquer aux obstacles à la diversité et à l'inclusion. Ceci constitue également un engagement à améliorer nos propres pratiques.

Au cours du quatrième trimestre, Beutel Goodman est devenu un participant fondateur du programme **Engagement climatique Canada** (ECC), rejoignant ainsi 27 de ses pairs dans cette nouvelle initiative. L'ECC est un programme d'engagement dirigé par des investisseurs et conçu pour sensibiliser les conseils d'administration

et les dirigeants des entreprises canadiennes aux préoccupations et aux attentes du secteur des services financiers en ce qui concerne la transition à une économie à zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050. Ce programme vise par ailleurs à stimuler le changement organisationnel et à faire progresser le Canada vers la réalisation de ses engagements envers l'Accord de Paris. L'ECC est dirigée par les organismes à but non lucratif suivants : SHARE, l'Association pour l'investissement responsable (AIR), Ceres et les PRI. Il s'inspire du programme Climate Action 100+, mais est axé uniquement sur les entreprises canadiennes. Climate Action 100+ est une initiative mondiale et ne comprend actuellement que six sociétés inscrites à la cote de la TSX.

Cette année, nous avons publié deux **documents de réflexion** sur l'investissement responsable et nous avons également mis en ligne deux **balados** mettant en vedette nos responsables ESG dans les domaines des actions et des titres à revenu fixe.

LEADERSHIP
ÉCLAIRÉ

- [ESG : un processus et une promesse](#), Beutel Goodman, 29 avril 2021
- [De quelle couleur est mon obligation?](#), Équipe des titres à revenu fixe de Beutel Goodman, 11 mai 2021
- [Intégration des facteurs ESG : conversation avec Eva Grant](#) (balado), 26 mai 2021
- [L'évolution des facteurs ESG dans les titres à revenu fixe : conversation avec Sue McNamara](#) (balado), 31 mai 2021

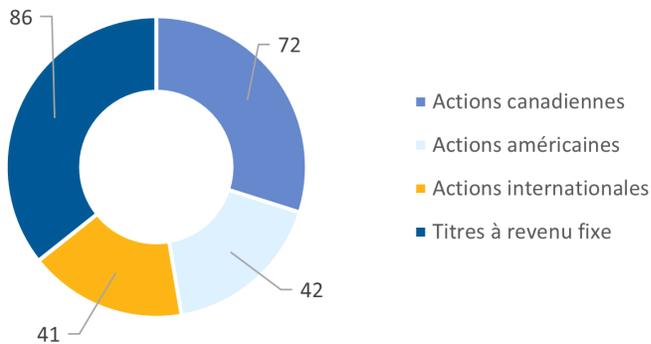
A close-up photograph of a woven material, likely bamboo or rattan, showing a complex, interlocking pattern of light-colored fibers. The texture is dense and organic, with some fibers curving and overlapping. This image serves as a background for the lower portion of the page.

ENGAGEMENTS ET VOTES PAR PROCURATION EN 2021

ENGAGEMENTS

Nous engageons des conversations actives et un dialogue direct avec les équipes de direction et les conseils d'administration des sociétés au sujet des enjeux ESG. En 2021, nos équipes des placements ont tenu **241 réunions** au cours desquelles des discussions au sujet des facteurs ESG ont eu lieu avec les membres de la direction ou des conseils d'administration des sociétés qui composent nos portefeuilles. Ces réunions étaient bien réparties entre nos trois équipes des placements (actions canadiennes, actions américaines et internationales, et titres à revenu fixe), ce qui réaffirme l'engagement de tous nos professionnels envers l'intégration éclairée des facteurs ESG dans nos processus.

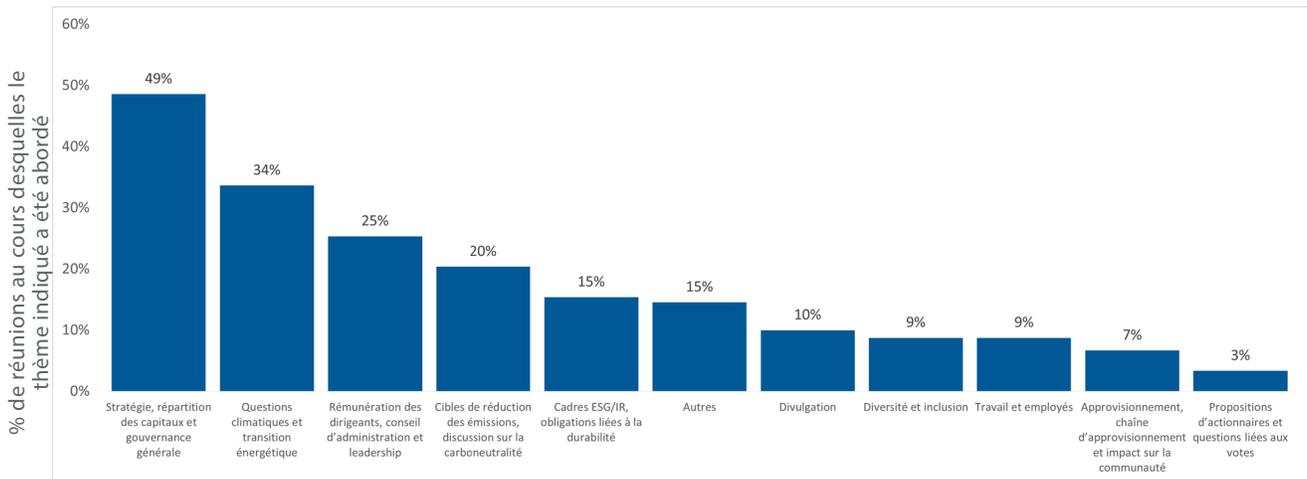
Total des réunions par catégorie d'actifs



Une vue d'ensemble des statistiques sur nos engagements en 2021, ventilées par catégorie d'actifs, est présentée aux [annexes A à D](#).

Réunions par thème

En 2021, nos équipes des placements ont gardé le cap sur plusieurs cibles d'engagement présentées dans le graphique ci-dessous.



VOTES PAR PROCURATION

Les votes par procuration ont été regroupés ci-dessous pour tous les comptes dont notre entreprise assure la gestion. Notez qu'en plus de cela, nous avons exercé deux votes par procuration pour nos placements en titres à revenu fixe.

	Pour	Contre	Autre	Total
Totaux	2435	89	47	2571
Concernant le conseil d'administration	1821	18	29	1868
Audit/Finances	238	0	6	244
Rémunération	216	9	4	229
Propositions d'actionnaires	11	57	2	70
Gestion du capital	59	1	4	64
Modifications des statuts	60	2	2	64
Autres	14	0	0	14
Fusions et acquisitions	10	0	0	10
Administration des réunions	6	2	0	8

Une vue d'ensemble des statistiques sur nos votes par procuration en 2021 pour nos divers fonds vedettes est présentée aux [annexes A à D](#).

A background image showing a close-up of a woven texture, likely made of bamboo or rattan, with a pattern of intersecting horizontal and vertical lines that create a grid-like structure. The texture is slightly blurred and has a natural, earthy color palette.

ÉTUDES DE CAS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

ACTIONS CANADIENNES: FORTIS INC.

Fortis Inc. est une société de services publics de premier plan, qui possède un portefeuille diversifié d'actifs nord-américains de grande qualité intégrés à une structure qui favorise une croissance résiliente tout en limitant les pertes. La composition actuelle de son chiffre d'affaires est la suivante : 93 % de distribution d'énergie réglementée et 7 % de production d'électricité. Plus de 80 % du chiffre d'affaires est lié à l'électricité (comparativement à environ 19 % lié au gaz naturel).

À notre avis, Fortis dispose de tarifs de base intéressants et présente un potentiel de croissance favorable de ses revenus grâce à ses initiatives ESG. Le créneau de Fortis en matière d'ESG consiste à convertir les sources de production d'électricité les plus polluantes (diesel et charbon) en sources d'énergie renouvelable à l'intérieur de sa base tarifaire réglementée.

Nous avons acquis une participation dans Fortis au premier trimestre de 2021 et nous l'avons par la suite habilement accrue.

Selon nous, le profil ESG de Fortis est très attrayant. La nature de son modèle d'affaires est apte à soutenir la croissance d'une économie durable. Les activités de la société sont ancrées dans l'approvisionnement en énergie et l'électricité. Fortis a un plan de réduction des émissions de catégorie 1 de 75 % d'ici 2035, notamment un plan spécifique de retrait de la production de charbon en Arizona. De plus, nous pensons que les occasions associées aux facteurs ESG sont assez importantes et qu'elles sont associées à la nécessité d'étendre considérablement les activités de transmission pour soutenir les énergies renouvelables (ITC, une des sociétés acquises par Fortis, en tirera parti). Le principal levier d'une future amélioration des cotes ESG est, selon nous, la publication d'une cible de carboneutralité et d'un plan concret pour l'atteindre, ce que la société n'est pas (encore) prête à faire. La direction de Fortis en

matière de gouvernance (y compris sur le plan de la diversité au sein du conseil d'administration) et l'harmonisation de la rémunération avec les paramètres de durabilité sont encourageantes.

Les émissions de carbone et l'imposition d'une taxe sur le carbone à la hausse sont une préoccupation majeure pour Fortis. Toutefois, la société présente un profil de risque plus faible comparativement à ses pairs dont les modèles d'affaires reposent majoritairement sur la production de combustibles fossiles. Comme indiqué ci-dessus, les actifs de Fortis liés à la production d'énergie ne sont que de 7 % environ. Par conséquent, les occasions d'affaires sur le plan de la capacité de production d'énergies renouvelables sont également plus limitées par rapport à ses pairs en raison de son exposition modeste.



Notre évaluation ESG comprend des facteurs susceptibles d'entraîner une augmentation des tarifs de base de diverses manières.

Répercussions positives :

- Rythme de développement des énergies renouvelables dans le monde, ce qui crée un besoin d'investissements supplémentaires dans les réseaux
- Modernisation du réseau, y compris l'entreposage dans des batteries
- Augmentation de la demande d'électricité, ce qui rend nécessaire la réalisation de projets de plus grande envergure
- Occasions d'affaires dans le secteur du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz renouvelable en Colombie-Britannique

Répercussions incertaines :

- Phénomènes climatiques plus instables, ce qui accroît la pression sur le réseau et entraîne des pics de consommation, augmentant ainsi le potentiel de gain et de fluctuation des tarifs de base
- Transition de la société Tucson Electric Power (TEP) du charbon aux énergies renouvelables
- Évolution de la réglementation et climat politique en faveur des infrastructures gazières

Répercussions négatives :

- Niveau de plaintes des clients à l'égard du service, de la résistance du réseau ou des coûts

Par ailleurs, nous avons relevé quatre éléments susceptibles d'avoir une incidence sur les projections financières ou la valorisation future de la société et qui font encore l'objet de discussions avec la société.

1. Retrait des installations de production de charbon de la société Tucson Electric Power (qui fait partie de la société UNS Energy).
2. Viabilité des actifs du secteur du gaz naturel et capacité à faire baisser l'intensité des émissions de carbone compte tenu des préoccupations à long terme quant à l'avenir du gaz naturel.
3. Intensité des émissions de carbone, droits fonciers et risques liés aux changements climatiques pour les actifs dans les Caraïbes.
4. Les perspectives de croissance de la société ITC compte tenu de la mise en place des actifs de transmission pour connecter les énergies renouvelables. La société ITC, acquise par Fortis en 2016, est la plus grande société indépendante de services de transport d'électricité aux États-Unis.

Nous nous sommes entretenus avec le directeur du développement durable de Fortis afin de clarifier la stratégie de la société sur le climat. Fortis s'est fixé comme objectif à l'échelle de l'entreprise de réduire les émissions de carbone de catégorie 1 (émissions directes provenant de sources possédées ou contrôlées) de 75 % d'ici 2035 par rapport aux niveaux de 2019. D'ici 2035, la société souhaite se concentrer presque entièrement sur les services de distribution d'énergie, avec une production d'énergie renouvelable sans émission de carbone. Fortis s'est fixé comme objectif de disposer d'un mélange de services de production sans charbon d'ici 2032.

Chez TEP – la société du groupe qui contribue le plus aux émissions de catégorie 1 – Fortis s'est fixé comme objectif de réduire les émissions de carbone de 80 % d'ici 2035. Cet objectif comprend l'arrêt d'une partie de sa production au charbon l'année prochaine, l'intégration de parcs éoliens, de panneaux solaires et de systèmes de stockage d'énergie, ainsi que l'éventuelle mise hors service des centrales au charbon encore en activité au cours des dix prochaines années. De plus, Fortis a indiqué qu'elle travaille avec les autorités de réglementation et les communautés pour assurer une transition équitable et qu'elle espère mener à bien cette transition grâce à l'attrition naturelle des effectifs. En dehors de TEP, qui représentera 92 % de la réduction des émissions, Fortis prévoit d'abandonner le combustible diesel de ses centrales aux Caraïbes et de développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable et des ressources en énergie solaire distribuée. L'ensemble de la société a un rôle à jouer dans sa stratégie sur le climat, quelle que soit l'envergure de l'initiative.

La filiale FortisBC s'est également fixé son propre objectif de réduire de 30 % les émissions associées à l'utilisation de l'énergie par les

clients d'ici 2030. Pour cela, les clients devront adopter les programmes gouvernementaux d'économie d'énergie et des activités de sensibilisation portant sur les émissions et le gaz naturel renouvelable seront menées. À l'échelle mondiale, Fortis cherche des moyens de produire des carburants plus propres pour le secteur du transport maritime.

En ce qui concerne la compensation des émissions de carbone, nous avons été heureux d'apprendre que l'objectif de réduction de 75 % correspond à une réduction pure et simple des émissions. Fortis n'utilise actuellement aucun type de compensation.

En ce qui concerne la rémunération des dirigeants, Fortis intègre actuellement les performances de durabilité des paramètres de sécurité et de fiabilité dans la rémunération et travaille activement à y associer également des cibles environnementales comme la réduction des émissions. Nous sommes en accord avec cette démarche et continuerons à la surveiller.

En dernier lieu, nous avons abordé les principales priorités en matière d'ESG de Fortis.

Selon Fortis, ses priorités liées aux facteurs ESG sont les suivantes :

Facteurs environnementaux :

Fortis a offert officiellement son soutien au GIFCC et collabore avec ses fournisseurs de services publics pour mettre en œuvre les recommandations, notamment des analyses de scénarios climatiques et une communication plus étendue de l'information.

Facteurs sociaux :

Fortis se concentre sur la diversité et l'inclusion. En 2021, le Conseil d'administration a atteint la parité hommes-femmes.

Facteurs de gouvernance :

Fortis entreprend tous les deux ans des engagements auprès des actionnaires afin de s'assurer que ceux-ci aient accès aux administrateurs. L'accent est mis sur l'établissement d'un lien encore plus étroit entre la rémunération des dirigeants et les facteurs ESG, notamment en ajoutant une mesure portant sur la réduction des émissions de carbone et sur les changements climatiques.

ACTIONS AMÉRICAINES : WABTEC CORP.

Les titres de Wabtec Corporation ont été ajoutés au portefeuille d'actions américaines au cours du deuxième trimestre de 2020. Wabtec est une société spécialisée dans le matériel ferroviaire qui vend dans le monde entier des systèmes et des produits indispensables aux marchés du transport ferroviaire de marchandises (fret) et de passagers (transport en commun) de manière écologique, sécuritaire et rentable. Une grande partie des locomotives, des wagons de transport de marchandises et des wagons de transport de passagers actuellement utilisés dans le monde sont composés de pièces fabriquées par Wabtec. Wabtec affiche une excellente diversification géographique et un bon équilibre entre son secteur de fret et son secteur de transport en commun. De plus, elle tire un pourcentage plus élevé de revenus de ses activités de service après-vente que de la vente d'équipement d'origine.

Par souci de précision, il convient de noter que le secteur du fret est historiquement stable. Les compagnies ferroviaires ont besoin de continuité du service et d'efficacité; elles sont également assujetties à une réglementation stricte en matière d'entretien de leurs équipements. En ce qui concerne le transport en commun, la plupart des autorités dans le monde pourraient facilement dépenser plusieurs fois les budgets actuels simplement pour mettre les normes de service au niveau des attentes des passagers en matière de confort et de ponctualité. Plus de 60 % des revenus de Wabtec proviennent de pièces et de services après-vente récurrents et à forte marge. L'environnement concurrentiel est également très attrayant, car la société exerce ses activités dans un duopole presque égalitaire pour nombre de ses produits. Cela conduit à un cycle vertueux produisant des niveaux élevés de flux de trésorerie disponibles, qui ont par le passé été partiellement réinvestis dans l'entreprise afin de maintenir ou d'accroître son avantage concurrentiel, et dont l'excédent est remis aux actionnaires.

Il est important de noter que les facteurs ESG ont représenté des points positifs dans notre décision d'investir dans Wabtec. De nombreux facteurs environnementaux et sociaux positifs concernent à la fois les activités fret et les activités transport en commun de la société. Par rapport à d'autres moyens de transport comme les camions et les voitures, le transport ferroviaire de marchandises est plus sécuritaire, plus résistant aux intempéries et nettement plus économe en carburant. Selon l'Association of American Railroads, une tonne de marchandises transportée par voie ferroviaire plutôt que par camion réduit de 75 % les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent. Selon nous, cela ne rendra pas le transport par camion obsolète, car les chemins de fer ne peuvent pas couvrir tous les trajets, et la technologie du secteur du camionnage continue d'évoluer. Toutefois, cela permet de consolider la position du transport ferroviaire dans un avenir prévisible, avec une probabilité de gain de parts de marché supplémentaires à mesure que les coûts liés aux émissions augmentent.

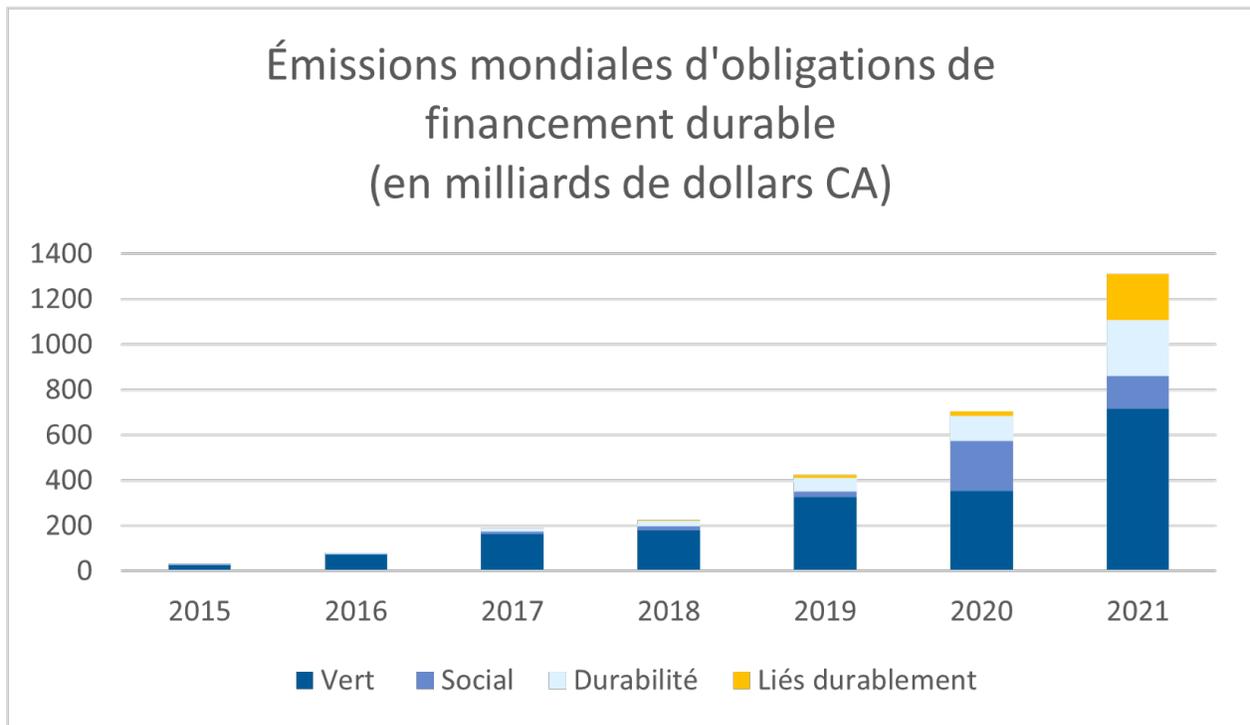


Les activités de transport en commun devraient également bénéficier d'une plus forte demande de la part des consommateurs. Si l'intérêt croissant pour le transport ferroviaire au nom de la protection de l'environnement est une tendance assez récente, l'idée d'investir dans des transports en commun sécuritaires, rapides et fiables n'est pas un concept nouveau. En effet, de nombreux pays développés et en voie de développement modernisent et étendent simultanément leurs infrastructures de transport de passagers par voie ferroviaire. L'autre facteur est la sécurité, car le transport ferroviaire est traditionnellement plus sécuritaire pour les passagers que le transport routier, ainsi que pour les non-passagers (piétons, cyclistes). Enfin, les déplacements en train réduisent considérablement l'encombrement des réseaux routiers, et encore plus lorsqu'ils sont souterrains.

En même temps, Wabtec joue un rôle crucial dans la décarbonisation du fret ferroviaire et dans la réduction des émissions mondiales produites par le transport. L'entreprise a mis au point la première [locomotive électrique à batterie](#) au monde qui utilise le freinage à récupération d'énergie, une percée importante pour le secteur ferroviaire. Au début de cette année, Wabtec a effectué des tests en Californie sur cette locomotive électrique à batterie (FLXdrive) optimisée grâce à une superposition de logiciels, et a signalé une réduction en moyenne de 11 % de la [consommation](#) de carburant. L'entreprise entrevoit des perspectives intéressantes pour l'avenir, grâce aux améliorations apportées aux batteries et à la réduction des coûts qui font du transport par chemin de fer une option viable sur une bonne partie des voies ferroviaires.

L'entreprise saisit également les occasions d'améliorer la communication de l'information aux investisseurs. En mars 2021, Wabtec a publié son premier [rapport sur le développement durable](#). En somme, notre investissement dans Wabtec a été influencé par des facteurs ESG positifs tels que les émissions et la sécurité du transport des marchandises et des passagers ainsi que le rôle unique et essentiel que Wabtec joue dans la décarbonisation du transport ferroviaire.

TITRES À REVENU FIXE : BILAN DES FINANCEMENTS DURABLES EN 2021



Source: Bloomberg Finance L.P.

Il n'est pas surprenant que l'année 2021 ait été une fois de plus une année record pour l'émission d'obligations de financement durable. La demande est encore forte, car le nombre de produits ESG a augmenté et les flux vers les fonds ESG ont fortement progressé. Du côté de l'offre, de plus en plus d'entreprises se fixent des objectifs ESG et s'engagent à atteindre la carboneutralité [émissions nettes de gaz à effet de serre nulles] d'ici 2050. La possibilité d'émettre des obligations de financement durable avec un « facteur vert » constitue une mesure incitative intéressante pour les émetteurs. En 2021, 1,15 billion de dollars canadiens d'obligations de financement durable ont été émis à l'échelle mondiale. Les obligations vertes (les fonds sont utilisés pour des projets environnementaux) constituent

toujours la majorité des émissions, soit 55 %, suivies des obligations durables (les fonds sont utilisés pour un large éventail de projets sociaux et environnementaux), soit 19 %, des obligations liées à la durabilité (obligations dont les coupons sont liés à des indicateurs clés de performance en matière de durabilité qui, s'ils ne sont pas atteints, entraîneront une augmentation du taux d'intérêt payé), soit 15 %, et des obligations sociales (les produits sont utilisés pour obtenir des résultats sociaux positifs), soit 10 %. Les sociétés émettrices ont représenté 55 % des émissions de financement durable, suivies des émissions quasi souveraines (31 %), des émissions souveraines (14 %) et des émissions titrisées (2 %).

Les émissions souveraines pourraient représenter une catégorie en croissance à l'avenir. En octobre 2021, la Commission européenne (CE) a émis sa toute première obligation verte NextGenerationEU, qui a permis de lever un total de 12 milliards d'euros qui seront utilisés exclusivement pour le financement d'investissements verts et durables dans toute l'Union européenne. Le gouvernement du Canada étudie la possibilité d'émettre des obligations vertes.

Au Canada, 39 émissions de financement durable ont été répertoriées au cours de l'année : 67 % d'obligations vertes, 18 % d'obligations durables, 10 % d'obligations sociales et 5 % d'obligations liées à la durabilité (26 obligations vertes, sept obligations durables, quatre obligations sociales et deux obligations liées à la durabilité). Les émissions d'obligations vertes continuent d'être dominées par les FPI et les producteurs d'énergie renouvelable en ce qui concerne les entreprises, et par les institutions supranationales et les provinces en ce qui concerne le gouvernement. L'Ontario a émis l'obligation verte la plus élevée au Canada dont le montant s'élevait à 2,75 milliards de

dollars. Nous pensons que le marché des obligations liées à la durabilité poursuivra sa croissance au Canada en 2022, car plusieurs sociétés ont mis en place des prêts liés à la durabilité auprès de leurs syndicats bancaires qui pourraient être cédés au marché des titres d'emprunt. À notre avis, les investisseurs se concentreront sur la structure des obligations liées à la durabilité dans le cadre de leur diligence raisonnable.

Aux États-Unis, 623 émissions de financement durable ont été réalisées au cours du trimestre, pour un total de 421 milliards de dollars canadiens, répartis comme suit : 57 % d'obligations vertes, 25 % d'obligations durables, 8 % d'obligations sociales et 16 % d'obligations liées à la durabilité. Les émissions d'entreprises ont été dominées par le secteur des finances et le secteur des services publics. La société Ford Motor Co. a émis l'obligation de société verte la plus élevée, avec un produit de 2,5 milliards de dollars américains qui sera utilisé exclusivement pour des projets de transport propre et pour la conception, le développement et la fabrication du portefeuille de véhicules électriques à batterie de la société.



A background image showing a close-up of a woven texture, likely made of bamboo or reeds, with a wavy, undulating pattern. The colors are muted, ranging from light beige to dark grey.

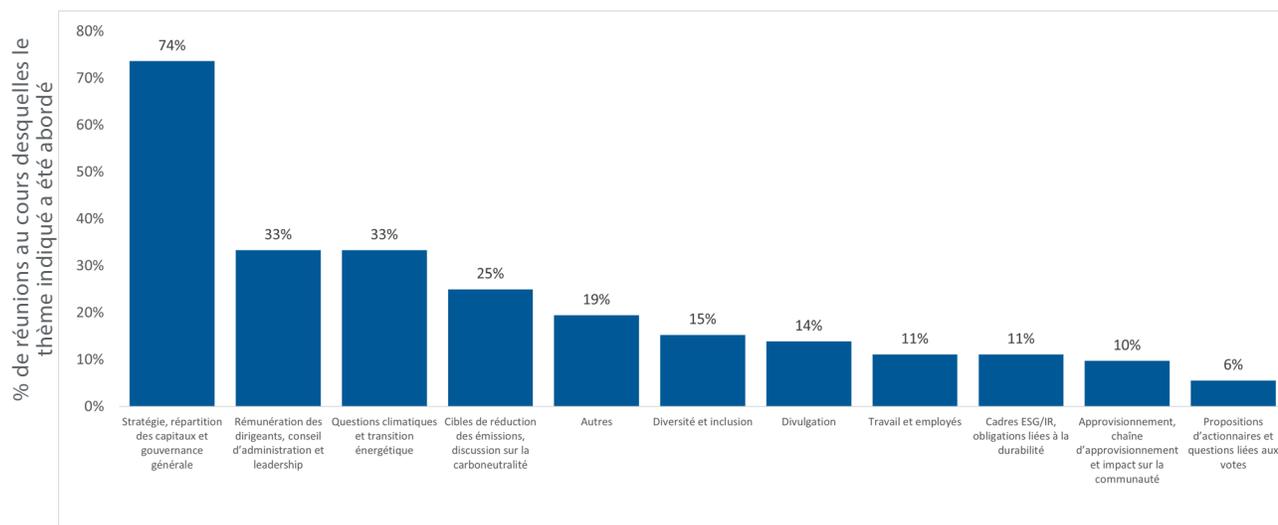
ANNEXE A. STRATÉGIE D' ACTIONS CANADIENNES

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

	Pour	Contre	Autre	Total
Totaux	811	23	1	835
Concernant le conseil d'administration	659	5	0	664
Audit/Finances	66	0	0	66
Rémunération	63	2	1	66
Modifications des statuts	16	0	0	16
Propositions d'actionnaires	1	15	0	16
Gestion du capital	2	0	0	2
Fusions et acquisitions	2	0	0	2
Autres	2	0	0	2
Administration des réunions	0	1	0	1

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Réunions par thème



The background of the lower half of the page is a close-up photograph of a woven material, likely bamboo or rattan, showing a complex, interlocking pattern of light-colored fibers. The texture is organic and rhythmic, with lines curving and intersecting to create a sense of depth and movement.

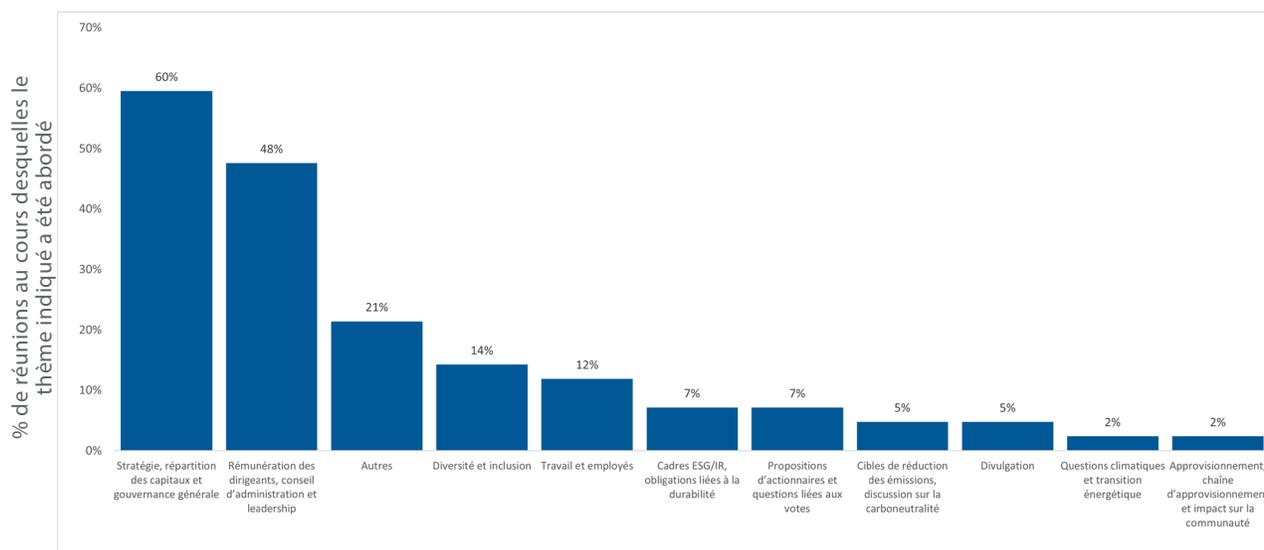
ANNEXE B. STRATÉGIE D' ACTIONS AMÉRICAINES

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

	Pour	Contre	Autre	Total
Totaux	356	29	5	390
Concernant le conseil d'administration	267	6	3	276
Audit/Finances	35	0	1	36
Rémunération	33	1	1	35
Propositions d'actionnaires	7	21	0	28
Modifications des statuts	9	1	0	10
Administration des réunions	3	0	0	3
Gestion du capital	1	0	0	1
Fusions et acquisitions	1	0	0	1

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Réunions par thème



A background image showing a close-up of a woven bamboo or rattan texture, with the strands curving and overlapping to create a complex, organic pattern. The colors are natural shades of brown and tan.

ANNEXE C. STRATÉGIE D' ACTIONS INTERNATIONALES

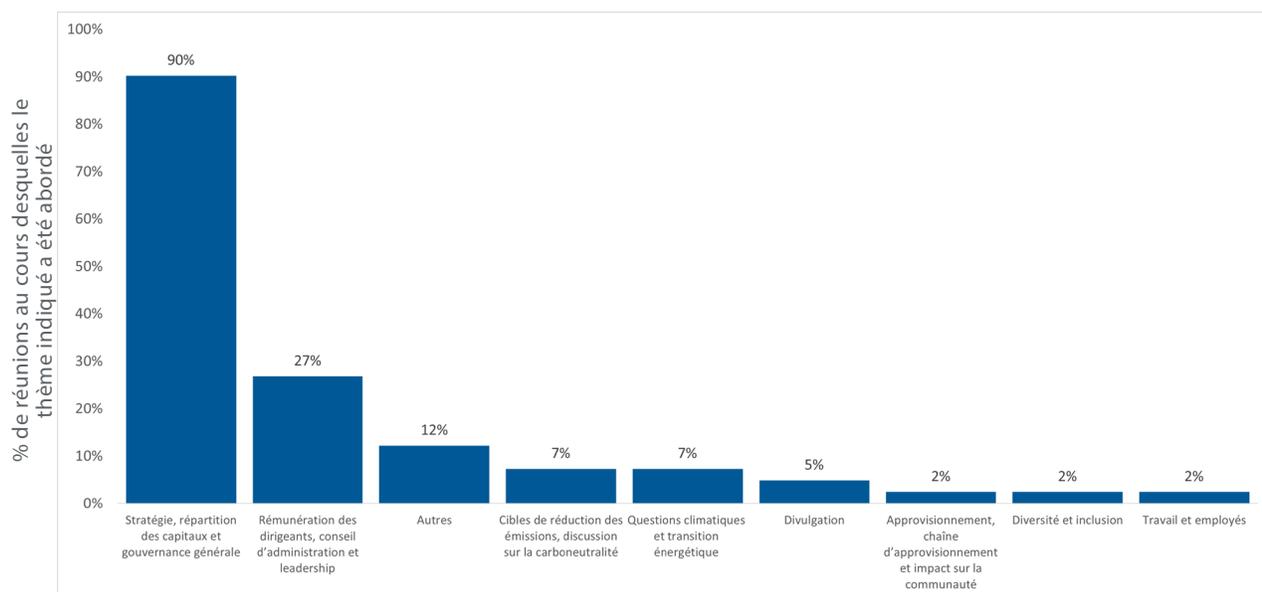
STRATÉGIE D' ACTIONS INTERNATIONALES

STRATÉGIE D' ACTIONS INTERNATIONALES

	Pour	Contre	Autre	Total
Totaux	380	7	0	387
Concernant le conseil d'administration	180	1	0	181
Audit/Finances	64	0	0	64
Rémunération	51	3	0	54
Gestion du capital	50	1	0	51
Modifications des statuts	19	1	0	20
Autres	7	0	0	7
Fusions et acquisitions	5	0	0	5
Administration des réunions	3	0	0	3
Propositions d'actionnaires	1	1	0	2

STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Réunions par thème



The background of the lower half of the page is a close-up photograph of a woven material, likely bamboo or rattan, showing a complex, crisscrossing pattern of light-colored fibers. The texture is organic and rhythmic, with varying shades of beige and light brown.

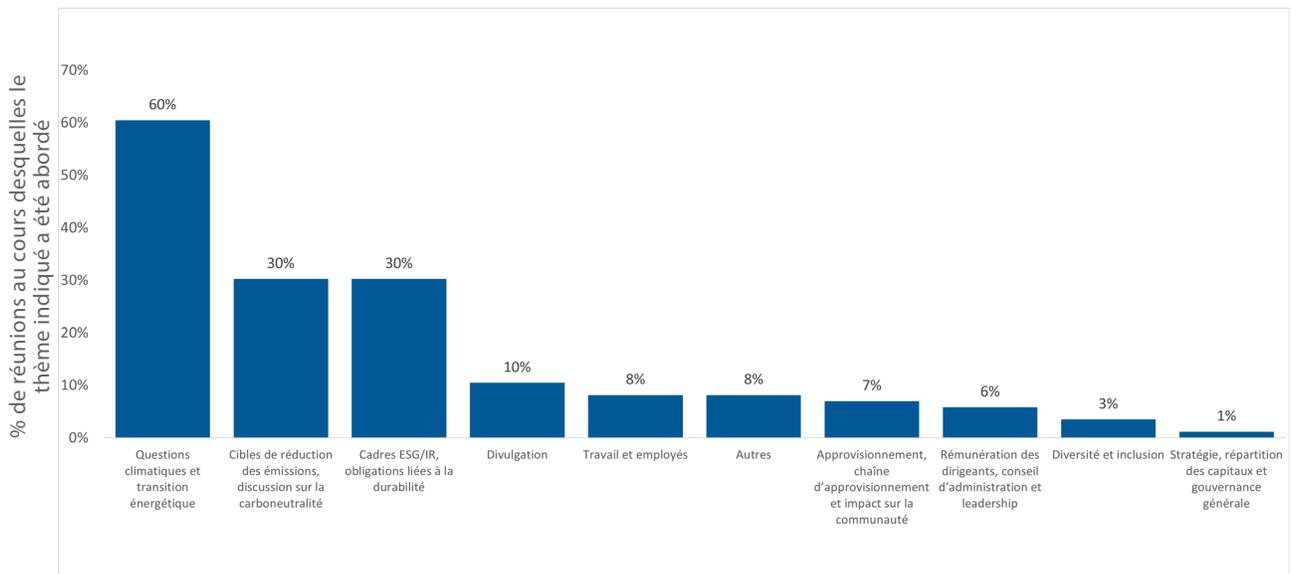
ANNEXE D. TITRES À REVENU FIXE

STATISTIQUES SUR LES VOTES PAR PROCURATION

Nous avons exercé deux votes par procuration concernant la modification d'actes et l'allègement temporaire des clauses restrictives pour nos placements en titres à revenu fixe.

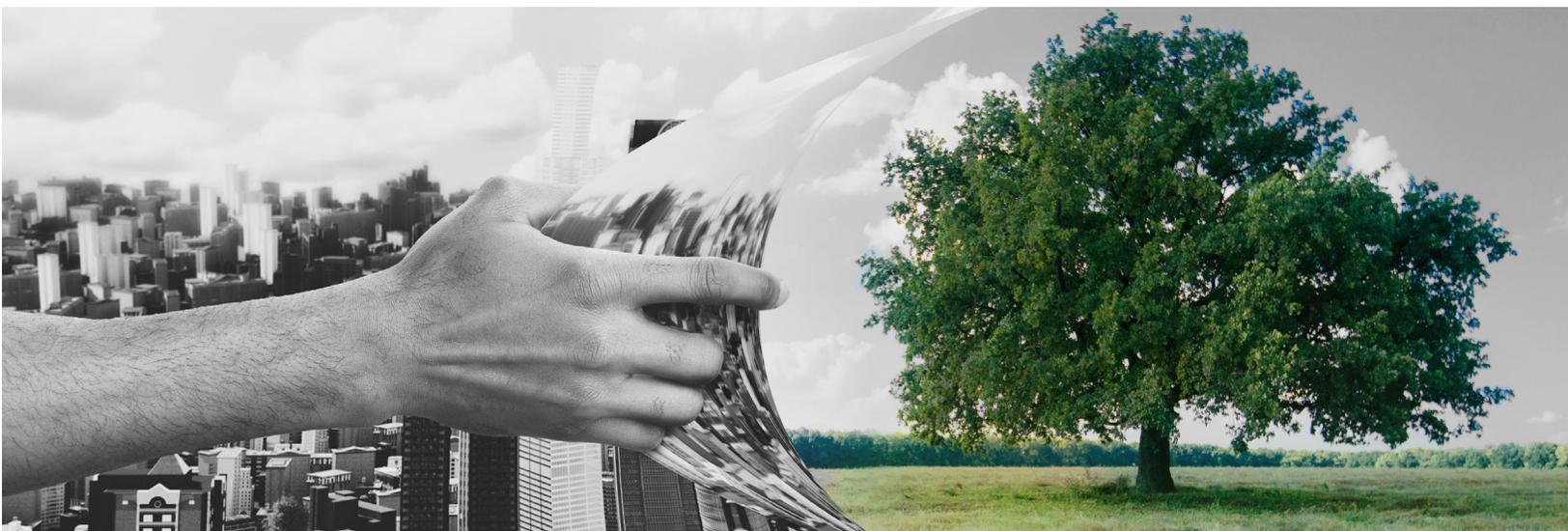
STATISTIQUES SUR LES ENGAGEMENTS

Réunions par thème



A background image showing a close-up of a woven texture, likely made of bamboo or rattan, with a pattern of intersecting horizontal and vertical lines that create a grid-like structure. The texture is slightly blurred and has a natural, earthy color palette.

ANNEXE E. ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA POLITIQUE

Fondée en 1967, Beutel, Goodman & Compagnie Ltée (Beutel Goodman) est une société canadienne privée et indépendante de gestion de placements. Nous avons à cœur de générer des rendements supérieurs à long terme pour nos clients institutionnels, privés fortunés et particuliers, et de les aider à atteindre leurs objectifs de placement. Notre philosophie de placement fondamentale, ascendante et axée sur la valeur s'appuie sur un processus de recherche exclusif et très discipliné; elle vise la préservation du capital, la réduction du risque absolu et la protection contre les risques de perte sur un marché baissier.

L'objectif du présent énoncé de politique d'investissement responsable consiste à documenter notre engagement à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre processus d'analyse et de sélection des placements pour tous les comptes gérés par Beutel Goodman. L'énoncé confirme également notre objectif de participation active par notre engagement auprès des entreprises et les votes par procuration. Cet énoncé de politique s'applique à l'ensemble de nos actifs sous gestion, y compris les actifs en actions et les actifs à revenu fixe.

Notre principal objectif à titre de gestionnaires axés sur la valeur est de générer pour nos clients un rendement ajusté en fonction du risque supérieur, à long terme. Nous gardons le cap sur notre objectif en détenant de manière réfléchie et patiente des placements en obligations et en actions de sociétés de grande qualité. Les sociétés qui se démarquent par leurs pratiques ESG affichent souvent les fondamentaux que nous recherchons dans notre approche d'investissement axée sur la valeur : leurs qualités et leurs pratiques de gestion génèrent des flux de trésorerie stables à long terme. Comme les facteurs ESG peuvent avoir une incidence majeure sur la continuité d'une entreprise, ils représentent un volet important de notre processus d'analyse.

Beutel Goodman a la responsabilité fiduciaire d'agir dans l'intérêt supérieur de ses clients. Nous estimons qu'il est essentiel de veiller à la bonne intendance du capital et nous comptons investir dans les entreprises dans lesquelles nous pensons pouvoir générer de la valeur. De ce point de vue, nous considérons les questions ESG non seulement comme de potentiels sujets de préoccupation, mais également comme des occasions d'investissement. Notre processus

d'investissement repose depuis longtemps sur des principes fondamentaux axés sur un horizon d'investissement à plus long terme (de trois à cinq ans) et centrés sur la durabilité des flux de trésorerie. De ce fait, les facteurs de risque ESG significatifs sont intégrés depuis de nombreuses années dans nos processus d'investissement.

PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En juin 2019, Beutel Goodman a signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations unies. En tant que signataires, nous nous engageons à suivre les principes directeurs suivants :

- Intégrer les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels;
- Être des investisseurs actifs et intégrer les questions ESG dans nos processus et nos pratiques de placement;
- Chercher à obtenir des informations pertinentes sur les questions ESG auprès des entités dans lesquelles nous investissons;
- Promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre des PRI au sein du secteur des placements;
- Travailler ensemble pour renforcer notre efficacité à mettre en œuvre les PRI;
- Rendre compte de nos activités et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des PRI.

Nous nous engageons à intégrer ces principes dans notre processus de placement au profit de tous nos clients.

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS LE PROCESSUS DE PLACEMENT

L'intégration des facteurs ESG est déployée dans l'ensemble de nos placements en actions et en titres à revenu fixe, malgré certaines différences selon les catégories d'actifs. Notre méthodologie de recherche rigoureuse comprend une analyse ascendante axée sur des éléments fondamentaux visant à repérer les occasions de valorisation d'entreprises de qualité. Selon nous, les facteurs ESG font partie des risques et des occasions d'importance associés à la durabilité à long terme des investissements. Nous recherchons des entreprises dotées d'une bonne gouvernance et nous nous efforçons d'éviter celles qui suscitent des controverses environnementales et sociales majeures.

La responsabilité des recherches en matière d'ESG est une responsabilité partagée entre l'ensemble des membres de l'équipe des placements. Il incombe à tous les gestionnaires de portefeuilles de prendre en considération l'ensemble des risques importants liés aux investissements qu'ils recommandent, y compris les enjeux ESG.

Chaque rapport de recherche sur les actions ou les titres de crédit que nous préparons, ainsi que leur mise à jour, prennent en compte les facteurs ESG. Les données ESG sont issues de la recherche interne, des tiers fournisseurs de données ESG et de nos rencontres avec la direction des entreprises.

Toutes nos valorisations prennent en compte les facteurs ESG. Chaque analyste construit un modèle financier qui comprend notamment des états financiers prévisionnels, une analyse SWOT (forces, faiblesses, possibilités, menaces) et l'identification des risques financiers significatifs, dont les risques ESG. Cette information est ensuite utilisée pour déterminer plusieurs paramètres de valorisation en vue d'étayer une valeur intrinsèque pour l'entreprise.

Notre recherche comprend les facteurs importants suivants :



Divulgateion | Transparence | Reddition de comptes | Surveillance

Même si certains facteurs ESG importants s'étendent à l'ensemble de nos investissements, notre analyse tient compte des divers degrés d'exposition des émetteurs aux principaux risques ESG selon le secteur d'activité et le pays.

Nous prenons en compte les données actuelles et historiques d'un émetteur quant aux progrès accomplis à l'égard des facteurs ESG importants, ainsi que ses résultats par rapport à des sociétés équivalentes, dans l'objectif de distinguer les tendances susceptibles d'avoir une incidence sur le rendement financier futur. Notre analyse ESG s'arrime de manière cohérente à notre horizon de placement sur une longue période (entre trois et cinq ans). Nous prenons également en considération les répercussions des facteurs systémiques et à long terme, comme l'évolution démographique, la raréfaction des ressources, les développements technologiques et les changements climatiques.



“Selon nous, l’engagement et le vote par procuration sont des mécanismes efficaces d’atténuation des risques, d’augmentation des rendements et d’accroissement de la valeur pour les actionnaires.”

Conformément au processus d’investissement qu’elle utilise depuis longtemps, Beutel Goodman n’effectue aucun placement lorsque des facteurs ESG ou d’autres facteurs de risque rendent difficile, voire impossible, l’évaluation exacte de la valeur d’une entreprise en particulier.

Nous intégrons les données ESG dans les évaluations régulières des placements en actions et en titres à revenu fixe, y compris dans les évaluations annuelles de crédit des entreprises et des émetteurs souverains ou non souverains, supranationaux et agences (SSA), tout en effectuant le suivi de toute fluctuation du degré d’exposition aux risques ESG.

PARTICIPATION ACTIVE

Beutel Goodman privilégie une approche axée sur l’intégration d’une gouvernance diligente et susceptible de provoquer des changements positifs, ce, en participant aux discussions. Nous sommes conscients que certains de nos clients exigent une approche avec des restrictions, que nous sommes en mesure de mettre en œuvre dans le cadre de mandats distincts.

L’exercice de nos droits de vote et notre engagement constant auprès des entreprises détenues dans nos portefeuilles constituent les fondements de nos pratiques de participation active. Il s’agit de points de contact importants et les perspectives acquises grâce à cet engagement sont sans cesse intégrées à nos analyses des sociétés et à nos décisions de placement.

Selon nous, l’engagement et le vote par procuration sont des mécanismes efficaces d’atténuation des risques, d’augmentation des rendements et d’accroissement de la valeur pour les actionnaires. Nous prôtons depuis longtemps une gouvernance d’entreprise saine qui, de notre point de vue, constitue le fondement d’une gestion responsable des pratiques environnementales et sociales de toute entreprise. Nos équipes chargées des actions et des titres à revenu fixe s’efforcent toutes deux de promouvoir le changement lorsque notre analyse indique qu’un émetteur ne respecte pas les politiques énoncées, lorsqu’il existe des enjeux ESG importants non résolus ou lorsque l’information sur les facteurs ESG est inadéquate. Nous sommes également convaincus que la valeur de l’engagement, dans le traitement des risques systémiques à long terme, a une incidence sur la valeur du portefeuille.

Engagements

Nous pensons qu'en tant que propriétaires des actions ou des obligations d'une entreprise, nous pouvons faire évoluer les questions ESG en engageant le dialogue avec la direction ou les membres du conseil d'administration. Une partie de notre processus hautement discipliné de recherche de placements implique la rencontre de la direction de l'entreprise, ce qui permet de nourrir des réflexions importantes au sujet des émetteurs et des facteurs ESG, ainsi que sur leurs possibles répercussions sur la valeur à long terme des actionnaires. Nous avons une préférence marquée pour les interactions avec le conseil d'administration et la haute direction, même si nous sommes également disposés à rencontrer d'autres hauts dirigeants, y compris des spécialistes ou les chefs des services de l'investissement responsable, de la responsabilité sociale et du développement durable.

Nous cherchons à dialoguer avec l'ensemble des entreprises dans lesquelles nous investissons au moins une fois par an, même si généralement des dialogues ont lieu plusieurs fois par an. Le dialogue est à la fois proactif/ciblé (car nous nous efforçons de comprendre et de promouvoir la gestion des principales considérations ESG par les entreprises) et réactif (lorsque des controverses surgissent). Toutes les activités liées à l'engagement sont enregistrées dans un répertoire central et les progrès accomplis pour atteindre les objectifs définis font l'objet d'un suivi. Nous rendons compte de nos activités liées à l'engagement à nos clients chaque trimestre et nos rapports sont publiés chaque année sur notre site Web.

Lorsque nous déterminons les entreprises prioritaires à des fins d'engagement proactif/ciblé, nous tenons compte de l'importance de nos placements, des facteurs ESG précis auxquels nous accordons une attention particulière dans nos recherches (par exemple, l'association de la rémunération des dirigeants à l'atteinte des indicateurs ESG, la stratégie de répartition des capitaux ou les répercussions des changements climatiques), des notations en matière d'ESG, de la qualité de l'information fournie, de la qualité du crédit et des différences dans l'exposition aux risques découlant des enjeux ESG sur des marchés et des secteurs particuliers.

Nous procédons à la surveillance régulière de nos placements afin de repérer les incidents ou les controverses susceptibles de nécessiter un engagement réactif. Lorsque des préoccupations majeures en matière d'ESG sont soulevées, nous dialoguons avec l'entreprise à de multiples reprises sur une période donnée afin de permettre la mise en œuvre de changements positifs. Lorsque les mesures prises par l'entreprise sont insatisfaisantes, nous n'hésitons pas à manifester notre désaccord à l'aide des votes par procuration. L'échec d'un engagement et les votes par procuration sont des facteurs influents dans toute décision de réduire un placement ou de s'en départir.

L'engagement de nos équipes des titres à revenu fixe s'exerce en étroite coordination avec leurs homologues de l'équipe des actions pour que des pratiques exemplaires soient mises en œuvre. Notre recherche exclusive sur les titres de crédit comporte une analyse détaillée des facteurs ESG, notamment une liste de cibles d'engagement associées à ces facteurs. L'équipe des titres à revenu fixe s'entretient activement avec la direction de l'entreprise sur les enjeux ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la durabilité des flux de trésorerie de l'entreprise – et, en fin de compte, sur sa capacité de remboursement de ses créances – ou alors susceptibles d'avoir une incidence négative sur la valeur des obligations. Ces enjeux sont généralement abordés lors des rencontres avec l'entreprise partagées entre nos analystes des équipes des actions et des titres à revenu fixe ou nos gestionnaires de portefeuilles, plus particulièrement celles auprès d'émetteurs canadiens. Parmi les thèmes récurrents liés à l'engagement, on retrouve la répartition des capitaux et la planification stratégique, la gouvernance, les politiques environnementales, y compris la gestion des risques climatiques, les relations avec les employés et les relations de travail, ainsi que les questions générales de communication, de transparence et de reddition de comptes en lien avec les facteurs ESG.

L'influence des investisseurs en titres à revenu fixe varie tout au long du cycle de vie d'une émission obligataire. Par conséquent, en plus de notre engagement pendant la période de détention des titres, nous engageons également le dialogue avec les émetteurs de titres à revenu fixe à l'étape précédant l'investissement et lors des mises à jour aux investisseurs en lien avec un refinancement. Pour nos placements à revenu fixe émanant d'émetteurs souverains et supranationaux et d'agences (SSA), nous nous adressons aux ministères des Finances des provinces lors des réunions d'évaluation périodique.



Votes par procuration

Nous sommes d'avis que les votes par procuration peuvent favoriser une saine gouvernance d'entreprise et améliorer les politiques environnementales et sociales, et qu'ils sont indispensables à l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. Dans le cadre de nos responsabilités de gestion de portefeuilles, nous examinons chaque enjeu visé par une procuration avant d'exercer notre droit de vote. Nous évaluons tous les bulletins de vote, y compris ceux portant sur les pratiques ESG, selon leur compatibilité avec la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Même si nous sommes abonnés à des services de votes par procuration et que nous prenons en considération les analyses et les recommandations de ce fournisseur de services, nous nous forgeons notre propre opinion et votons en conséquence. Les décisions que nous prenons à l'égard du vote ainsi que les motifs qui les sous-tendent (en cas de vote contre la direction ou contre un fournisseur de services de votes par procuration) sont toujours rendues publiques.

L'approche que nous préconisons à l'égard du vote par procuration est présentée de manière détaillée dans les Lignes directrices sur le vote par procuration.

Engagement collaboratif

Nous aspirons à participer davantage à des activités d'engagement collaboratif qui s'arriment à notre philosophie de gestion active et à nos mesures prioritaires en matière d'ESG. Nous reconnaissons que la mise en commun des ressources avec d'autres investisseurs peut améliorer l'efficacité des mesures d'engagement et entraîner des répercussions positives.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques sont l'un des facteurs ESG les plus critiques à l'échelle mondiale et dans tous les secteurs économiques. La valeur des entreprises peut être affectée à long terme par l'exposition directe ou indirecte aux risques physiques découlant de conditions météorologiques extrêmes et de situations météorologiques changeantes, ainsi qu'aux risques de transition liés à leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris aux risques politiques et juridiques, aux risques technologiques, aux risques de marché et aux risques de réputation. Nous pensons donc que la prise en considération des risques climatiques dans notre processus de placement cadre avec notre devoir fiduciaire envers nos clients.

Dans ce contexte, nous reconnaissons l'importance d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, le traité mondial sur le climat visant à limiter à moins de 2°C l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, à un maximum de 1,5°C. Selon le consensus scientifique, pour atteindre ces objectifs d'ici la fin du siècle, l'économie mondiale doit devenir effectivement carboneutre d'ici 2050.



Nous appuyons également les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière pour traiter les risques systémiques que les changements climatiques font peser sur le système financier mondial. Nous encourageons l'ensemble des entreprises faisant partie de nos portefeuilles à fournir des informations sur les risques climatiques concordant avec les recommandations du GIFCC.

Les changements climatiques sont un facteur essentiel de notre intégration des principes ESG et de nos approches en matière de participation active, y compris notre engagement et les votes par procuration. En plus de prendre en considération les risques climatiques auxquels sont confrontées les entreprises émettrices d'un taux élevé de GES ou fortement exposées aux répercussions physiques des changements climatiques, nous considérons également les possibilités pour les entreprises dont les activités commerciales et les technologies peuvent contribuer à l'atteinte des cibles climatiques.

Les responsabilités en matière d'ESG attribuées à chaque échelon au sein de Beutel Goodman comprennent spécifiquement l'incorporation des changements climatiques parmi les facteurs ESG prépondérants. Nous nous engageons à poursuivre le développement de notre stratégie pour cette facette émergente des pratiques ESG.

FACTEURS DE GOUVERNANCE

Le comité de gestion de Beutel Goodman, une autorité décisionnelle essentielle au sein de notre société, est chargé de la surveillance de notre approche en matière d'ESG.

La responsabilité des recherches est partagée entre l'ensemble des membres de l'équipe des placements, car les gestionnaires de portefeuilles et les analystes ont la responsabilité de prendre en considération l'ensemble des risques importants liés aux placements qu'ils recommandent, ce qui comprend les questions ESG, s'il y a lieu. Nous avons confié la responsabilité de diriger la mise en œuvre et la coordination de nos activités ESG à deux membres de l'équipe représentant nos équipes des actions et des



titres à revenu fixe. Nous avons également constitué un groupe de travail ESG composé de membres de nos équipes des actions et des titres à revenu fixe et de représentants de notre groupe attiré à la clientèle privée et de nos canaux de clientèle institutionnelle. Le groupe de travail ESG se réunit régulièrement pour discuter des questions portant sur les facteurs ESG et l'investissement responsable, ce qui permet de veiller au maintien de la cohérence entre les catégories d'actifs et les stratégies.

SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DE LA POLITIQUE

Le comité de gestion de Beutel Goodman a approuvé le présent énoncé de politique. Tous les gestionnaires de portefeuilles intégreront les critères ESG dans leur recherche ascendante et leur processus de placement, et exerceront une participation active, y compris par l'engagement et les votes par procuration, en conformité avec les dispositions du présent énoncé de politique.

Les gestionnaires de portefeuilles sont tenus de fournir au comité de gestion des rapports trimestriels sur la mise en œuvre du présent énoncé de politique.

Tout conflit d'intérêts susceptible de survenir dans le cadre de nos activités liées à l'ESG, y compris l'engagement et les votes par procuration, est régi par notre [Déclaration de principes sur les conflits d'intérêts](#).

Le présent énoncé de politique sera revu chaque année par le comité de gestion.

RAPPORTS ET INFORMATION

À partir de 2021, Beutel Goodman rendra compte chaque année des progrès accomplis en matière d'intégration des facteurs ESG et de gestion active au moyen d'un Rapport annuel sur l'investissement responsable exhaustif publié sur le site Web www.beutelgoodman.com. Notre rapport sur la transparence dans le cadre des PRI sera accessible au public sur le site Web des PRI et sur notre site Web à l'adresse www.beutelgoodman.com.

Des renseignements complémentaires sur nos placements et sur les données de vote par procuration sont également accessibles sur notre site Web.



**ANNEXE F.
NOTES**

Le présent rapport a été préparé à titre informatif uniquement. Sa reproduction, diffusion ou publication sont interdites sans l'autorisation préalable par écrit de Beutel, Goodman & Company Ltée (« Beutel Goodman »). Le contenu de ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à acheter ou vendre tout titre, produit ou service dans tout pays ou territoire. Les renseignements contenus dans ce document ne constituent pas des conseils juridiques, financiers, comptables, fiscaux, liés aux placements ou autres, et ne doivent pas servir de fondements à de tels conseils. Ce document ne peut être diffusé dans tout pays ou territoire où une telle diffusion est interdite.

Les renseignements contenus dans ce rapport sont en date du 31 décembre 2021. Beutel Goodman a pris des mesures raisonnables pour communiquer des renseignements exacts et fiables et se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier ou de cesser la publication de ces renseignements.

La politique d'investissement responsable et l'approche relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de Beutel Goodman sont susceptibles d'évoluer avec le temps. Ce rapport fait référence aux progrès accomplis au cours de l'année civile 2021 et à notre approche au 31 décembre 2021. Notez également que l'intégration des enjeux ESG et des critères d'investissement responsable ne garantit pas des rendements positifs. Les performances passées ne constituent aucune garantie de rendements futurs.

Pour en apprendre davantage sur notre approche à l'égard des facteurs ESG et sur notre politique d'investissement responsable, consultez le site <https://www.beutelgoodman.com/notre-firme/investissement-responsable/>.

Certains passages du présent document peuvent contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire » et « estimer », et d'autres expressions prospectives similaires. De plus, toute déclaration portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les prévisions d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs.

Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions économiques, politiques et des marchés, à l'échelle nationale et internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Cette liste de facteurs importants n'est pas exhaustive. Veuillez examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et évitez de vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Beutel Goodman n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.



20, avenue Eglinton Ouest, bureau 2000, Toronto (Ontario) M4R 1K8

Sans frais: 1-800-460-4551 | Tel: 416-485-1010 | Fax: 416-485-1799

www.beutelgoodman.com